

LILLE

Le confort à la campagne pour étudiants, un concept florissant

Les Campus vert se développent dans la région. Exemple à Verlinghem, chez les Deldalle.

C'EST à Verlinghem, situé à 15 km de Lille, que M. Deldalle, administrateur de Campus vert pour la métropole, et sa femme accueillent les étudiants dans des studios tout confort. Le concept Campus vert, développé par l'AFAC (Association des Fermes d'Accueil en Chambres d'étudiants) n'est pas nouveau. Voilà bientôt treize ans que l'idée est née dans la région de Béthune. A ses débuts, seuls trois agriculteurs y ont pris part. Depuis l'initiative a fait des émules. Aujourd'hui, Campus vert fait florès dans toute la région Nord-Pas-de-Calais : à Calais, Dunkerque, Saint-Omer... et part même à l'assaut de l'Hexagone. Sur la métropole, 300 logements sont proposés aux étudiants par une centaine d'agriculteurs.

Le principe consiste à réhabiliter en studios pour étudiants, des corps de ferme dont les propriétaires n'ont plus l'utilité après l'arrêt d'une activité agricole. Campus vert entend ainsi pallier la crise des logements étudiants, recréer un lien entre la ville et la campagne et sauvegarder le patrimoine foncier. « En 2003, j'ai mis un terme à mon élevage de vaches laitières, nous pouvions restaurer ces bâtiments », explique M. Deldalle. « J'ai cessé d'exercer mon métier de puéricultrice à la même période. Nous cherchions une acti-



Les étudiants trouvent à la ferme un cadre verdoyant et calme.

tivité rémunératrice qui permette de rentabiliser cet espace libre », précise son épouse. Les logements étudiants furent donc une bonne alternative à un système d'hôtellerie plus contraignant. « La vie étudiante est parallèle à la nôtre. Ils partent le matin pour les cours et rentrent en soirée. Chacun garde son intimité, aucun studio n'est en vis-à-vis de notre habitation. »

Loyers modérés

Tout agriculteur souhaitant obtenir le label Campus vert doit se conformer à une charte. L'association souhaite préserver la quiétude des campagnes et ne désire pas créer un « Crous à la ferme ». Le nombre de studios à loyer modéré (de 250 à 330 €) est donc limité à six par exploitation. Pour des raisons de commodité, les fer-

mes ne doivent pas se situer à plus de 15 minutes en voiture des centres universitaires. La Région apporte également une aide financière équivalente à la construction d'un studio. Outre une qualité de vie, ces logements offrent certains avantages. Des activités diverses, comme l'équitation, la location de vélo, ou des repas avec les propriétaires une fois par trimestre, sont proposés aux locataires. L'initiative de Campus vert est donc bénéfique tant aux étudiants, à la recherche d'un environnement calme, qu'aux agriculteurs. Le projet tarde pourtant à prendre une ampleur nationale, à cause du refus des communautés urbaines et des limitations imposées par le PLU (plan local d'urbanisme).

Gauthier Vazut



AMANDINE, étudiante en deuxième année de Master de Droit.

« Loin des odeurs et des bruits insupportables de la ville »

Amandine quitte chaque matin son studio de Verlinghem pour rejoindre l'Université de Lille 2, et y revient le soir. Après ses trois premières années d'études où elle logeait à Lille, elle décide de poser ses valises à la campagne. « L'odeur et le bruit dans la ville m'insupportent. La campagne offre une qualité de vie qu'on ne retrouve pas en ville » dit-elle, satisfaite d'avoir opté pour Campus vert, malgré les trajets. « C'est aussi une façon de s'habituer à la vie professionnelle, beaucoup de personnes travaillent en ville et habitent en périphérie. » Elle apprécie aussi les relations chaleureuses qu'elle entretient avec ses propriétaires, et les repas avec les autres locataires une fois par trimestre.